

Il y a trop de mosquées en France

Le 15 décembre 2010, l'auteur mettait en ligne sur YouTube une vidéo montrant 105 mosquées déjà construites, en construction, ou en projet, sur l'ensemble du territoire national. (1)

Le succès de cette vidéo, déjà visionnée par plus de 60.000 personnes, malgré sa censure par l'ensemble des grands médias, révèle à quel point les Français sont friands d'informations précises sur l'islamisation de la France, et particulièrement sur l'invasion de notre pays par les mosquées :

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=fA2YsjKlmAA>[/youtube]

Alors que l'UMP organise à Paris, le 5 avril 2011, le débat sur la laïcité et l'islam voulu par Nicolas Sarkozy, on entend de plus en plus de dirigeants politiques de tous bords, de gauche, de droite, du centre, ou écologistes, s'exclamer qu'il faudrait construire plus de mosquées en France.

L'article qui suit démontre que non seulement il n'y a pas besoin de construire de nouvelles mosquées, mais qu'il y a trop de mosquées en France.

1) Les mosquées ne sont pas pleines :

Il y a actuellement 2369 mosquées en France. (2)

Depuis un an et demi, les enquêteurs de Riposte Laïque ont révélé que des prières musulmanes illégales ont lieu, chaque vendredi, dans au moins 16 rues de notre pays. (3)

Selon nos informateurs bien placés dans les services de sécurité de l'État, c'est en tout dans 40 rues de notre pays que de telles prières musulmanes illégales ont lieu chaque vendredi.

Ainsi, alors qu'il y a 2369 mosquées en France, il n'y a de problèmes qu'en 40 endroits de notre territoire. Ce qui

signifie qu'au moins 2329 mosquées sur les 2369 ne sont pas pleines, c'est-à-dire que 98% des mosquées qui existent en France à l'heure actuelle ne sont pas pleines !

Même « Le Parisien », journal islamophile qui se réjouit chaque fois qu'une nouvelle mosquée est construite sur le territoire français, est obligé de reconnaître que « paradoxalement, tous les lieux de culte musulmans ne font pas salle comble ». (4)

Dans ce même article, le sociologue Franck Fregosi, chercheur au CNRS, estime, lui, que le problème des prières dans la rue ne concerne « qu'une vingtaine de mosquées ou salles de prière en France ».

A retenir : 98% au moins des mosquées en France ne sont pas pleines.

2) Des prières musulmanes dans une rue ne prouvent pas qu'une mosquée est pleine :

Lors de ses enquêtes, l'auteur a découvert et révélé que la majorité des milliers de musulmans qui prient chaque vendredi dans les rues de Barbès (18^e arrondissement de Paris) n'habitent pas ce quartier, mais viennent au contraire des banlieues parisiennes, en voitures, en scooters, et pour la plupart en métro. (5)

Quand des prières musulmanes ont lieu dans une rue, elles ne constituent donc pas une preuve que la mosquée qui se trouve dans cette rue est pleine. Ces prières illégales sont en réalité une mise en scène organisée par les musulmans, dans le but de faire pression sur les pouvoirs publics, et particulièrement sur les élus locaux, afin d'obtenir des avantages illégaux, tels la construction d'une mosquée avec une aide publique illégale. (6)

Si la situation empire année après année, c'est parce que les autorités ne font rien pour empêcher les musulmans de voler l'espace public chaque vendredi. Ainsi, à Barbès, Daniel Vaillant, maire du 18^e arrondissement, Bertrand Delanoë, maire

de Paris, Michel Gaudin, préfet de police de Paris, Claude Guéant, ministre de l'Intérieur, et Nicolas Sarkozy, président de la République, se refusent à donner l'ordre à la police d'expulser les milliers de musulmans délinquants qui prient chaque vendredi depuis quinze ans sur la chaussée et les trottoirs des rues de ce quartier parisien.

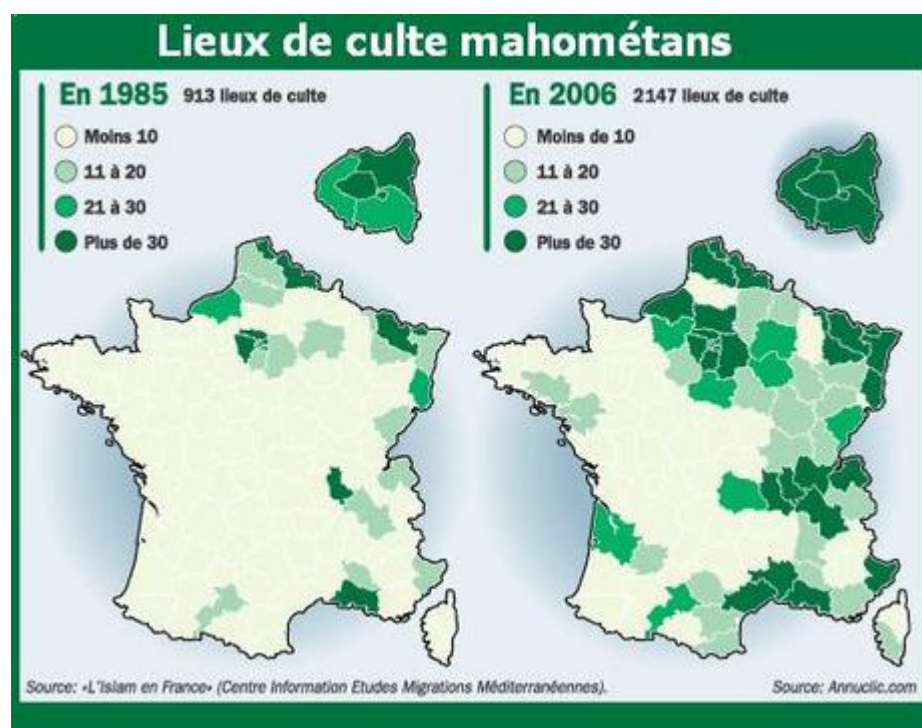
Si les autorités se refusent à faire appliquer la loi, pourquoi les musulmans la respecteraient-ils ?

Et c'est ainsi que les musulmans s'enhardissent, multiplient leurs mises en scène et leurs chantages dans nos rues, accroissent sans cesse leurs exigences, parce qu'ils constatent qu'ils ont en face d'eux des pleutres, à tous les niveaux, local, régional et national.

A retenir : les prières musulmanes dans la rue sont une mise en scène qui vise à obtenir davantage de mosquées financées avec l'argent des Français.

3) Les prières musulmanes dans la rue ne sont pas liées à un manque de mosquées :

En 1985, il y avait 913 lieux de cultes musulmans en France.



Et aujourd'hui, comme nous l'avons dit, il y a 2369 mosquées

en France.

Ainsi, il y a 26 ans, il y avait 2,5 fois moins de mosquées en France qu'aujourd'hui, et pourtant il n'y avait pas de prières dans la rue.

Le fait que le nombre de prières musulmanes dans la rue a augmenté en même temps que le nombre de mosquées construites en France prouve que ces prières publiques ne sont pas une preuve du manque de mosquées, mais au contraire l'un des symptômes de l'islamisation de notre pays.

Plus des mosquées sont construites dans notre pays, plus les musulmans se sentent en position de force, et plus ils occupent un nombre élevé de rues de nos villes.

A retenir : plus le nombre de mosquées construites en France augmente, plus le nombre de prières musulmanes dans la rue augmente.

4) Il y a trop de place dans les mosquées :

Actuellement, plus de 200 nouvelles mosquées sont en construction dans toute la France. Tous les territoires sont soumis à cette invasion des mosquées : grandes villes, banlieues, villes moyennes, petites villes, et même nombre de nos villages. Et plus les années passent, plus les mosquées construites en France sont grandes, hautes, larges, massives, surmontées de coupoles et de minarets de plus en plus agressifs.

Comme si cela ne suffisait pas, plus de 400 projets de nouvelles mosquées sont à l'étude, en ce moment même, à travers tout le pays. Des associations musulmanes font pression sur des élus locaux pour obtenir des financements illégaux, tels des baux emphytéotiques à un prix dérisoire ; des cabinets d'architectes produisent des plans et des maquettes de mosquées de plus en plus pharaoniques, prouvant que la volonté de conquête des organisations musulmanes est insatiable ; des dictatures musulmanes injectent des millions d'euros pour couvrir la France de mosquées.

Dans notre article suivant, vous pouvez voir des exemples concrets et frappants de cette multiplication croissante des mosquées en France :

[L'inquiétante multiplication des mosquées en France](#)

Pour accroître cette multiplication des mosquées dans notre pays, les responsables musulmans, encouragés par la couardise des élus actuels, ont élaboré une stratégie très simple : chaque micro-association musulmane exige la construction de sa mosquée à elle.

Le prétexte utilisé pour exiger cette construction est toujours le même : l'origine ethnique des membres de cette association. Ainsi les Turcs demandent à avoir leur mosquée, les Algériens insistent pour avoir une mosquée à eux, les Marocains font savoir qu'ils doivent absolument avoir une mosquée différente de celle des Turcs et des Algériens, et les Africains réclament une mosquée pour eux seuls. (7)

Et nos élus actuels, apeurés à l'idée de s'opposer aux organisations musulmanes, cèdent à leurs revendications, et autorisent des constructions multiples de mosquées, au lieu d'exiger que les musulmans prient tous au même endroit, quelle que soit leur origine ethnique, comme le font les catholiques, les protestants, les juifs et les bouddhistes. (8)

Et voilà comment nous nous retrouvons avec beaucoup plus de mosquées que nécessaire, des mosquées qui sont donc surdimensionnées et trop nombreuses.

A retenir : chaque communauté musulmane ayant obtenu le droit de construire sa mosquée à elle, il y a maintenant trop de mosquées en France.

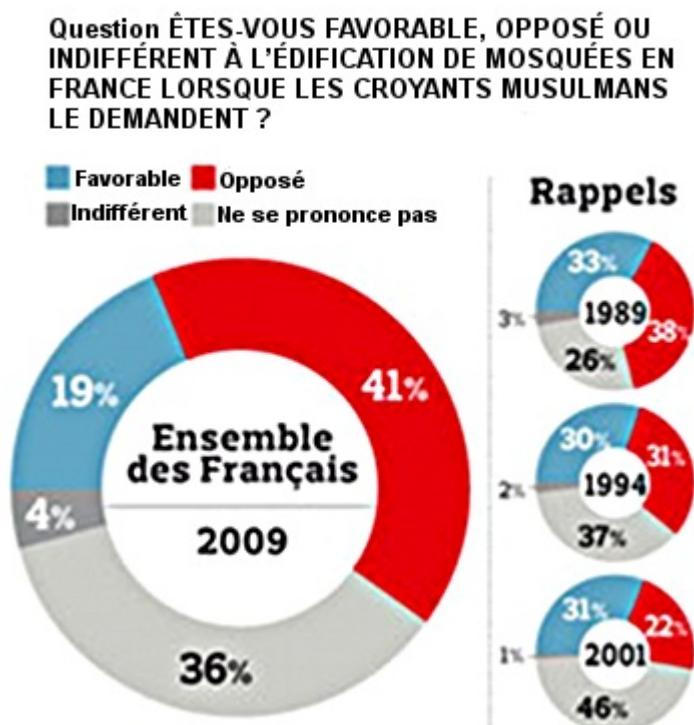
5) Les Français sont opposés à la construction de mosquées :

Malgré la chape de plomb que les médias et politiques français tentent de maintenir sur les constructions massives de mosquées, les Français commencent à se rendre compte de l'islamisation galopante qui frappe notre pays, avec la

complicité active d'élus qui trahissent la France.

Et, comme tout peuple qui aime son pays, et veut donc le préserver de toute dénaturation, les Français s'opposent de plus en plus fermement aux constructions de mosquées, ainsi que le révèle le sondage réalisé par l'IFOP en décembre 2010, intitulé « Regard croisé France/Allemagne sur l'islam ». (9) Selon ce sondage, 39% des Français sont opposés à la construction de mosquées, contre 20% qui y sont favorables, ce qui signifie donc que 66% des Français qui se prononcent sont opposés à la construction de mosquées.

L'IFOP avait déjà réalisé, en décembre 2009, un sondage intitulé « Les Français et la construction des mosquées et des minarets en France », dont les résultats avaient été similaires : 41% des Français s'étaient déclarés opposés à la construction de mosquées, contre 19% qui s'y étaient déclarés favorables (donc 68% des Français qui s'étaient prononcés étaient opposés à la construction de mosquées). (10)



Notons que la situation est la même dans les autres pays européens où de tels sondages ont été réalisés : les Allemands et les Belges se déclarent eux aussi majoritairement opposés à toute construction de mosquées dans leurs pays. (11)

A retenir : près de 7 Français sur 10 sont opposés à toute

construction de mosquée.

6) Il faut instaurer un moratoire sur la construction de mosquées :

Alors même que les Français déclarent, dans tous les sondages réalisés sur l'islam, leur opposition à la construction de mosquées, les maires et élus français, enfermés dans un aveuglement fou, se lancent dans une surenchère de construction de mosquées à travers tout le territoire national.

Comment s'étonner, dans ces conditions, qu'un fossé grandissant se creuse entre les Français et leurs dirigeants qui les trahissent ?

Il est grand temps pour nos dirigeants de se mettre à écouter le peuple français, et d'arrêter de favoriser l'islam et la construction de mosquées.

Car le propre d'une démocratie, c'est que les élus du peuple font ce que la majorité du peuple veut.

Les Français étant majoritairement opposés à la construction de mosquées, il faut instaurer d'urgence un moratoire sur la construction de mosquées, et demander enfin leur avis aux Français sur ce qu'il se passe sur leur terre, dans leur pays !

Maxime Lépante

1) <http://www.youtube.com/watch?v=fA2YsjKlmAA>

Voir aussi notre article présentant cette vidéo :

[Les mosquées envahissent la France ! Les images qu'on vous cache](#)

2) Depuis notre vidéo, 10 mosquées supplémentaires ont été inaugurées, et c'est en effet à présent 2369 et non 2359 mosquées qui quadrillent la France :

<http://www.geocities.jp/fursacmontautre/annuaire.html#carte>

3) Riposte Laïque a publié des articles documentés révélant que des prières publiques musulmanes ont lieu chaque vendredi dans quatre rues de Barbès (18^e arrondissement de Paris), mais aussi dans les 11^e et 20^e arrondissements de Paris, à Puteaux (92), à Clichy (92), à Montreuil (93), aux Ulis (91), à Drancy (93), dans deux rues du centre de Marseille, dans deux quartiers de Toulouse, et dans le centre de Nice.

Voir notre dossier consacré à ce scandale :

<http://ripostelaique.com/dossier-sur-les-prieres-musulmanes-il-legales-dans-les-rues-rl185.html>

Voir aussi toutes nos vidéos sur les prières musulmanes illégales dans les rues :

<http://ripostelaique.com/toutes-nos-vidéos-sur-les-prieres-musulmanes-illegales-dans-les-rues-185.html>

4) Article d'Anne-Cécile Juillet, paru dans le « Parisien » du samedi 19 février 2011, en page 3.

La consultation en ligne de cet article est payante :

<http://www.leparisien.fr/abo-faitdujour/les-quatre-questions-c-les-19-02-2011-1322417.php>

5) La preuve que de nombreux musulmans qui prient dans les rues de Barbès n'habitent pas ce quartier

<http://ripostelaique.com/la-preuve-que-de-nombreux.html>

6) La loi de 1905 interdit, dans son article 2, « toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes », de la part de l'État, des départements et des communes :

http://fr.wikisource.org/wiki/Loi_du_9_d%C3%A9cembre_1905

7) Ainsi, à Sochaux, petite commune de 4200 habitants qui compte déjà deux mosquées, l'une turque et l'autre bosniaque, le maire, Albert Matocq-Grabot (divers gauche), vient de vendre à une association de musulmans arabes un terrain pour qu'une troisième mosquée y soit construite.

<http://acidetonique.wordpress.com/2010/12/23/sochaux-indigestion-de-mosques/>

Autre exemple, à Avignon, dans le quartier de Monclar, « il y a deux mosquées, l'une pour la communauté turque et l'autre pour l'ensemble des musulmans non-Turcs », selon la

déclaration de Mohammed Moussaoui, président du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM), faite au quotidien « La Provence » en décembre 2008.

[Moussaoui : « À Avignon, une grande mosquée serait utile »](#)

8) Il n'existe en effet pas d'églises italiennes ou espagnoles en France, ni de synagogues polonaises ou tunisiennes.

9) Ce sondage peut être consulté et téléchargé ici :

http://www.ifop.com/media/poll/1365-1-study_file.pdf

La question de la construction de mosquées est abordée dans les pages 26 à 28.

10) Ce sondage peut être consulté et téléchargé ici :

<http://www.lefigaro.fr/assets/pdf/Sondage-minaret.pdf>

11) Dans le sondage de l'IFOP de décembre 2010, 50% des Allemands se déclarent opposés à la construction de mosquées, contre 18% qui s'y déclarent favorables, ce qui signifie donc que 74% des Allemands qui se prononcent sont opposés à la construction de mosquées.

En Belgique, un sondage réalisé en décembre 2009 par iVOX avait révélé que 56,7% des Belges sont opposées à l'édification de mosquées en Belgique, et que 61% ne veulent pas qu'une mosquée soit édiflée dans leur quartier.

[Six Belges sur dix souhaitent l'interdiction des minarets](#)